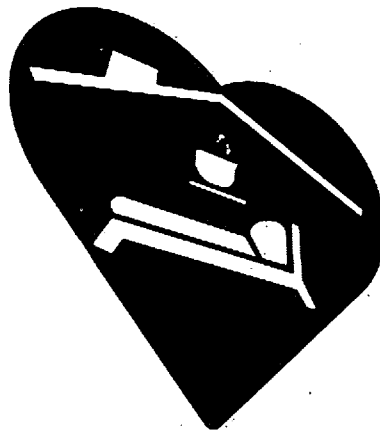


CAS - 036 M
C.P. - ITINERANCE
AU QUEBEC



Le Gîte Ami

Une réponse au phénomène de l'itinérance en Outaouais québécois

Mémoire déposé à la Commission des affaires sociales
de l'Assemblée nationale du Québec
Dans le cadre de sa consultation publique
relativement au mandat d'initiative
sur le Phénomène de l'itinérance au Québec

Par Luc Villemaire, directeur général

Septembre 2008

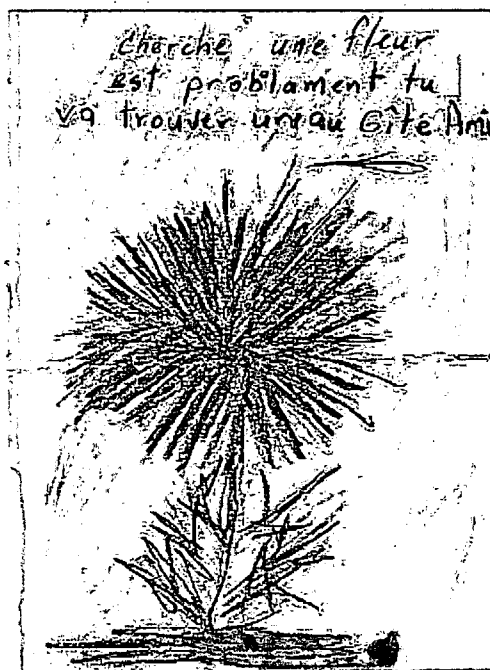
Contexte



Voilà 25 années que Le Gîte Ami est le refuge temporaire pour sans-abri en Outaouais québécois. Au cours de l'année 2007-2008, il a procédé à l'accueil de 1486 personnes, ce qui représente une hausse de 7% par rapport à l'année dernière. Ces personnes ont bénéficié de 11 690 nuitées, ce qui représente aussi une hausse de 20%. Les repas servis, non seulement aux résidents mais aussi aux démunis de la communauté de voisinage, se sont accrus de 30% en atteignant le nombre record de 49 578.

Ces quelques chiffres mettent en lumière la réponse que procure Le Gîte Ami à des besoins fondamentaux de la personne. Plusieurs autres services leur sont aussi rendus. Nous disposons d'une réserve de vêtements qui permet de répondre à cet autre ordre de besoins. Nous offrons un service de buanderie à nos résidents. Nous comblons tous les besoins sanitaires pendant leurs séjours. Dans certains cas, nous administrons les revenus comme une mesure de stabilisation de personnes à risque d'itinérance. Nous sommes considérés souvent comme un partenaire de première ligne pour la police et les hôpitaux.

Les activités au Gîte Ami s'inscrivent dans la perspective d'un accueil inconditionnel d'autrui. Chez nous, il n'y a aucune présélection. La seule limite demeure si la personne représente un danger pour elle-même ou pour autrui. Cela dit, une fois avec nous, la personne est tenue de respecter un *Code de vie* établi depuis de nombreuses années. Notre intervention s'inscrit avec l'usager dans le respect de sa trajectoire de vie. Nous offrons des services sans jugement. Nous comprenons que la reprise en charge et le rétablissement vers une vie meilleure ne sont pas



toujours à la portée de tous, mais nous accompagnons toute personne dont la démarche peut aller dans cette direction

Le Gîte Ami est l'un des organismes communautaires qui ne ferme jamais ses portes en Outaouais québécois. Il y a toujours du monde, 24 heures par jour, 7 jours par semaine, qui assure la continuité du service offert. Que ce soit à l'accueil, à l'intervention, à la cuisine, au magasin, au transport ou à l'administration, le bâtiment, conçu spécifiquement pour les besoins du Gîte Ami, voit circuler une foule de personnes en tout temps, même lorsqu'on se repose dans les chaumières ou qu'on festoie en famille.

En sus aux 20 employé-e-s salarié-e-s en postes ainsi que tout le personnel sur appel, qui assurent ensemble plus de 30 000 heures de travail 24/7 au Gîte Ami, il y a eu près de 4 000 heures déployées par de nombreuses personnes qui se sont inscrites en travaux communautaires ou compensatoires ainsi qu'en programmes de réinsertion à l'emploi et en bénévolat. La vie associative y est riche et relève d'une adhésion populaire à la mission du Gîte Ami.



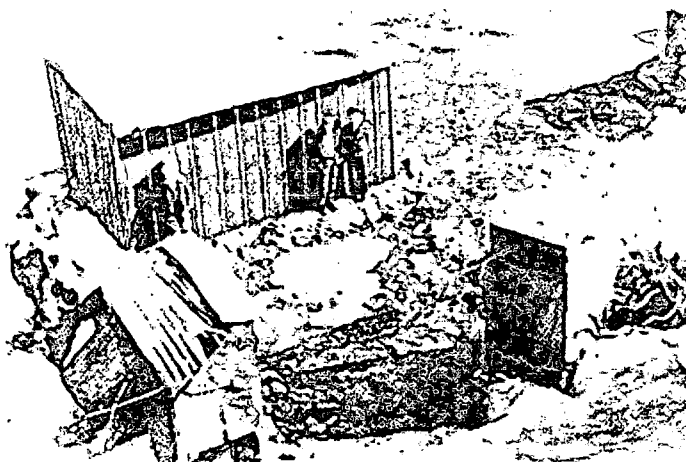
Au chapitre des ressources matérielles, c'est grâce à une combinaison de partenaires que Le Gîte Ami est établi depuis juin 2006 au 85 rue Morin, aux abords du boulevard des Allumettières et du Ruisseau de la Brasserie. Ce bâtiment procure une autonomie de fonctionnement, autant qu'il exige des frais d'exploitation présentement non financés par les bailleurs de fonds. Si l'envergure des infrastructures est à la hauteur du mandat régional attendu de l'organisme, les exigences liées à leur maintien et à leur bon usage ne sont malheureusement pas répondues. On parle ici d'un budget minimal de 100 000 \$ auquel Le Gîte Ami n'a pas accès.

Positionnement

L'Outaouais est le pays ancestral de l'itinérance au Québec. C'était le lieu de passage, d'approvisionnement et d'échanges des nations autochtones et ensuite des colons. Les

découvreurs de l'Amérique sont passés par ici mais il n'y eu aucun établissement permanent avant l'année 1800. Depuis lors et jusqu'à la fin du XIX^{ième} siècle, nous avons cohabité avec une population amérindienne qui variait selon les saisons, qui dressait ses tentes aux embouchures des cours d'eau et dans les arrières des cours à bois.

À Hull, au cours des années 1940, plus d'une cinquantaine de familles s'établirent en squatters derrière la Canada Packer et Pilon Ltée. C'était le Creekside aux abords du Ruisseau de la Brasserie, qui s'est érigé en véritable quartier populaire. Ce développement autonome s'est poursuivi jusqu'à l'été 1951 où ils furent alors évacués dans des tentes au



manège militaire de Salaberry, le temps que le premier projet de constructions d'habitations à loyer modique de l'Outaouais se finalise.

Les fondateurs du Gîte Ami avaient bien cerné l'ampleur du phénomène de l'itinérance dans Hull, au début des années 1980. Pour ces missionnaires et bénévoles, il fallait répondre au besoin en ouvrant un lieu d'accueil disponible pour quiconque, sans discrimination et sans jugement. C'est à l'avant-veille de Noël 1983, il y aura 25 années bientôt, que Le Gîte Ami ouvrait ses portes et ses bras aux déshérités et aux moins nantis de la société.

Tout au long du quart de siècle qui s'est poursuivi, cet organisme communautaire autonome, à vocation charitable, a connu des développements, des hauts et des bas, des années de grandes reconnaissances et d'autres, de grandes contestations. Le Gîte Ami porte le fardeau de la nature des sans-abri et des démunis qu'il aide : des exclu-e-s, des personnes en rupture sociale, vivant avec la toxicomanie, des troubles de santé mentale, un passé criminalisé, cela sans compter les crises situationnelles et le cycle des pertes. Le Gîte Ami porte aussi le fardeau de sa volonté de soutenir l'itinérant-e avec une acceptation inconditionnelle d'autrui, ce qui signifie concrètement

une volonté d'accueillir la personne là où elle se trouve, d'offrir une possibilité de reprise en charge, certes, mais jamais sans la volonté première et réelle de la personne. Ces fardeaux font aussi toute sa grandeur, car il n'y a pas un autre lieu, en Outaouais québécois, qui saura vous ouvrir les portes sans vous évaluer ou vous demander des références. Lorsque vous cognez à la porte du Gîte Ami, vous êtes une citoyenne ou un citoyen qui a besoin d'aide.

Dès les premiers moments, Le Gîte Ami a développé une expertise d'envergure régionale en accueillant des personnes en provenance de tous les secteurs et même d'ailleurs. Il est dorénavant reconnu comme un partenaire essentiel pour répondre au phénomène de l'itinérance en Outaouais québécois. Toutefois, malgré les infrastructures qui l'abritent, qui ont fait l'objet d'un consensus auprès de la communauté et d'un partenariat exemplaire, le financement ne suit pas. Le Gîte Ami est au prise avec une crise de croissance qui risque fort, si aucune intervention particulière ne vient dans les prochaines semaines, de faire culbuter toute cette organisation qui a pourtant fait l'objet de tant d'efforts combinés. Ici, en Outaouais québécois, le sous-financement est érigé en système depuis des décennies dans maints domaines, à cause de l'illusion de la richesse et des ressources que constitue la Capitale fédérale. Dans ce contexte, la problématique de l'itinérance se caractérise aujourd'hui par une disparité évidente en comparaison des ressources déployées dans les autres grands centres urbains du Québec.

Iniquité

Prenons des comparables pour comprendre la disparité de traitement entre Le Gîte Ami et des organismes semblables. Le Gîte Ami est détenteur de 45 des 563 unités d'hébergement d'urgence au Québec, soit 8%, reconnues par la Société d'habitation du Québec en vertu du programme AccèsLogis. C'est le seul organisme en Outaouais qui réserve ses unités aux itinérant-e-s.

Pour soutenir cet organisme, le ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec, par l'entremise de son Agence en Outaouais, contribue cette année 400 000 \$ par l'entremise du *Programme de soutien aux organismes communautaires*, le PSOC. Si on divise, à titre d'indicateur, le financement accordé par le nombre d'unités d'hébergement (45), on obtient un

ratio de 8 888 \$. Dans la région de Montréal, un organisme communautaire, au montage financier semblable, a un ratio de 22 277 \$ l'unité, tandis qu'un autre organisme a un ratio de 38 333 \$ l'unité provenant du PSOC de son Agence.¹ Voilà un indice sérieux qui fait la démonstration du manque flagrant de parité de traitement entre les régions.

Les conséquences du sous-financement du Gîte Ami sont nombreuses. C'est un peu comme le problème de la malnutrition : du personnel fluctuant, sans formation continue et difficile à encadrer; un bâtiment tout neuf qui se détériore à vue d'œil; des démarches sommaires dans l'accompagnement et la liaison avec les partenaires. L'occasion de cette consultation nationale vient à point, car, avec les difficultés financières que vit Le Gîte Ami, si aucune action n'intervient à cet effet dans de courts délais, cet organisme ne sera tout simplement plus en mesure de livrer la paie aux employés et il devra tout simplement arrêter ses opérations au dernier jour de novembre 2008.

Tous les partenaires bailleurs de fonds sont informés de « A » à « Z » des conditions actuelles du Gîte Ami. Depuis plus d'une année, le message du Gîte Ami est clair et répété. Les bailleurs de fonds ont entre leurs mains les données et les chiffres prouvant nos dires et démontrant notre saine gestion. C'est à n'y rien comprendre. La communauté a donné au Gîte Ami un mandat et son envergure actuelle afin qu'il puisse répondre aux besoins. Les coûts afférents à ce mandat ne sont pas supportés adéquatement par ceux qui doivent assurer le financement. Le manque à gagner, qui se traduit en déficit accumulé, doit amener les décideurs publics et les fonctionnaires. Malheureusement, force est de constater que ces derniers font la sourde oreille. Alors répétons une fois de plus que nous n'avons pas les moyens d'entretenir le nouvel immeuble dont le financement à l'exploitation a été oublié. À partir de la fin de novembre de cette année, nous risquons de ne plus avoir les moyens de payer les employé-e-s. Le Gîte Ami ne crie pas « au loup! »; il lance un cri du cœur.

Imaginons un instant une société moderne sans refuge doté d'hébergement d'urgence. Autrefois, nous avions la charité chrétienne, le banc du « guenillou », la halte du clochard. Aujourd'hui, le visage de l'itinérance, des sans-abri, s'est diversifié, de telle sorte que répondre à cette

¹ Source, Société d'habitation du Québec.

problématique extrême, qui fait partie de la lutte à la pauvreté, doit relever d'une expertise accomplie et diversifiée. C'est à l'ensemble de ces problèmes que Le Gîte Ami répond avec diligence et compétence. Nous ne sommes plus à l'heure de trouver des solutions alternatives, plus économiques. Le Gîte Ami a fait la démonstration de sa saine administration et de sa capacité, comme tant d'autres organismes communautaires, à faire des miracles avec si peu.

Ne nous posons même plus la question. Le Gîte Ami doit demeurer et, pour ce faire, doit être correctement financé, à la hauteur de sa mission et de l'envergure qu'on lui a donnée pour constituer la réponse première à l'itinérance en Outaouais. D'ailleurs, il y a plein de potentiels de développements afin d'améliorer la qualité du service et de la réponse au phénomène de l'itinérance. Nous ne pouvons prendre une pareille direction qu'après avoir résolu les difficultés de base actuelles, soit le simple équilibre entre le financement accordé, pour le travail demandé.

Éléments de réflexion

Pour terminer, en guise de contribution à la réflexion entreprise par ce présent mandat d'initiative de la Commission des affaires sociales, voici quelques éléments de réflexion. Par sa contribution substantielle à la réalisation du nouvel immeuble qui nous abrite, par les exemptions foncières auxquelles elle consent, par sa légère contribution annuelle et ses soutiens ponctuels, nous considérons que la Ville de Gatineau fait sa part, pour l'instant, en matière d'itinérance. Toutefois, si notre mandat est d'envergure régionale, c'est tout le domaine municipal en Outaouais qui doit être interpellé par la situation actuelle, autant que par le développement à venir, du Gîte Ami.

Le Gîte Ami est préoccupé par la définition de plus en plus extensive faite du phénomène de l'itinérance. Un grand nombre d'organismes communautaires, qui interviennent certainement dans la lutte à la pauvreté, se définissent de plus en plus comme parties prenantes de la lutte à l'itinérance. Ces partenaires se sont ainsi retrouvés concourant au programme fédéral de l'Initiative partenariale de lutte à l'itinérance, ou IPLI. Par ailleurs, il aura fallu dix années de revendications pour que de premiers financements en support communautaire, attaché au logement social, soient enfin octroyés au Québec. Malheureusement, ce support communautaire

n'atteint pas les personnes vivant actuellement d'itinérance; il ne rejoint que les personnes qui pourraient représenter un risque. L'itinérance criante, elle, demeure laissée pour compte, malgré les engagements de la Loi sur la pauvreté.²

Savoir rendre compte est devenu un élément essentiel à toute organisation, dans quelque mandat que ce soit. Certes, les gouvernements peuvent vouloir s'assurer du rendement des actions des organismes sur le terrain. En contrepartie, comment le gouvernement du Québec rend-t-il compte de ses actions pour respecter sa Loi et ses engagements? Comment les sans-abri obtiennent-t-ils le soutien communautaire qui pourrait les mener hors de la rue ou à tout le moins stabiliser leur existence? Nous n'avons vu aucun financement spécifique à cet effet.

La Commission a raison de nommer l'itinérance comme un phénomène. Lutter contre, chercher à l'enrayer, croire que nous éliminerons le problème par quelque continuum d'intervention que ce soit, serait oublier la réalité historique où l'itinérance a traversé les siècles, les cultures et les nations. Nous devons trouver la juste manière de soutenir les personnes sans-abri, et, en Outaouais québécois, la réponse première est Le Gîte Ami. Nous ne croyons pas, toutefois, qu'enrayer l'itinérance chronique soit un objectif à atteindre. Nous ne sommes pas financés à la nuitée, contrairement à nos voisins du côté ontarien, et nous ne le souhaitons pas au niveau du service d'intervention. Nous voulons seulement permettre à quiconque de trouver le soutien en fonction de sa détresse et de son cheminement de vie.

Quant à la question des données disponibles sur le phénomène, notre organisme est le mieux placé dans cette région pour contribuer à l'augmentation des connaissances en la matière. Depuis quelques mois, nous expérimentons le logiciel pancanadien SISA, ou Système d'informations sur les sans-abri, développé par le Secrétariat national des sans-abri, situé à quelques coins de rues de chez nous. Bientôt, des données sur les séjours, les récurrences, la provenance, les conditions psychosociales des personnes hébergées, seront disponibles à la communauté, afin de mieux comprendre le phénomène et contribuer ainsi à mieux agir ensemble. Mais encore là, les ressources informatiques nécessaires sont insuffisantes et trop fragiles. Et surtout, il est difficile

² L.R.Q., chapitre L-7. Dans cette Loi, il était question que le gouvernement mène des «actions liées au renforcement du filet de sécurité sociale et économique» (art. 9), notamment «par le renforcement du soutien communautaire aux personnes plus démunies socialement, dont les sans-abri.»

de s'y investir adéquatement lorsqu'on doit se demander comment les employé-e-s seront payé-e-s pour maintenir le service.

Bref, Le Gîte Ami est le premier partenaire en Outaouais québécois lorsqu'il s'agit d'itinérance. Ce refuge est le fruit de la communauté, d'un large consensus, et le risque qu'on lui fait vivre actuellement est une manière fort significative de démontrer le sort qu'on réserve aux sans-abri. Il n'y a plus de temps à perdre; il n'y a que du temps perdu, dit la chanson de Vigneault. Nous attendons plus que jamais des résultats tangibles de cette représentation.